

# **La périphérie face à l'économie du savoir**

**La dynamique spatiale de l'économie  
canadienne et l'avenir des régions  
non métropolitaines du Québec et  
des provinces de l'Atlantique**

**RÉGIONS ET ÉCONOMIE DU SAVOIR**  

---

**REGIONS IN THE KNOWLEDGE ECONOMY**

**Mario Polèse**

**Richard Shearmur**

avec la collaboration de

**Pierre-Marcel Desjardins**

**Marc Johnson**

**La périphérie face à  
l'économie du savoir**

**La dynamique spatiale de l'économie  
canadienne et l'avenir des régions  
non métropolitaines du Québec et  
des provinces de l'Atlantique**

Institut national de la recherche  
scientifique/INRS-Urbanisation,  
Culture et Société

Institut canadien de  
recherche sur le  
développement régional

Cette publication a été réalisée grâce à la contribution financière de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Couverture : Desjardins Conception graphique

Tous droits de reproduction, de traduction et  
d'adaptation réservés © 2002

---

Imprimé au Canada

## Table des matières

Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	ix
Liste des cartes.....	xii
Préface.....	xiii
Sigles et définitions.....	xv
RÉSUMÉ : LES GRANDES LIGNES DU RAPPORT.....	xix
PREMIÈRE PARTIE. LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES FACE À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR : TENDANCES ET DÉFIS.....	1
CHAPITRE PREMIER. Le développement économique des régions « périphé- riques » : position de la question et données sur les principales évolutions.....	1
1.1 L'élément déclencheur de cette étude : une (autre) fermeture en Gaspésie.....	1
1.2 Notre univers : quelques acceptions du terme « périphérique ».....	4
1.3 Difficulté de comparer les régions périphériques du Canada avec celles d'autres pays.....	8
1.4 L'évolution de la population et de l'emploi dans les régions périphériques, 1971-1996 : principales tendances.....	10
1.5 Conclusion.....	19
CHAPITRE 2. Bref retour sur les origines de l'urbanisation et de la concentration de l'activité économique dans l'espace.....	23
2.1 Influence des hausses de productivité sur la demande et l'emploi.....	24
2.2 Économies d'échelle, économies d'agglomération et localisation des entreprises.....	25
2.3 Impact de l'amélioration des moyens de transport et de communication sur les marchés.....	28
2.4 Apparition de la hiérarchie urbaine et des villes de taille petite et moyenne.....	30
2.5 Le Canada et les pays scandinaves : des tendances similaires.....	35
2.6 Conclusion : l'impact limité des politiques gouvernementales sur les tendances lourdes.....	36
CHAPITRE 3. Impact de l'économie du savoir et des nouvelles technologies d'information et de communication.....	39
3.1 L'impact spatial de l'économie du savoir.....	40
Localisation des diplômés d'université et des travailleurs instruits.....	40
Localisation des services riches en savoir.....	44
Localisation des activités de fabrication à valeur ajoutée élevée.....	53

## Table des matières

3.2 L'impact des nouvelles technologies de l'information (NTI).....	54
1. Les NTI ne suppriment pas les coûts du transport des personnes et des biens.....	55
2. Les NTI intensifient la concurrence... et la centralisation.....	56
3. Les NTI trouvent leurs pourvoyeurs de matériel et de contenu dans les grandes villes .....	58
4. Les NTI n'atténuent pas le besoin de contacts directs .....	59
Effets positifs des NTI pour les régions périphériques .....	60
Conclusion .....	61
CHAPITRE 4. Déconcentration de l'emploi et diversification des économies périphériques.....	65
4.1 Tendances de la localisation des entreprises de fabrication de produits à valeur ajoutée moyenne .....	65
4.2 Tendances de la localisation des entreprises de fabrication de produits à valeur ajoutée faible.....	68
4.3 À pas lents sur le chemin de la diversification industrielle.....	70
4.4 Tourisme de week-end et voyages-vacances .....	72
4.5 L'importance de la proximité .....	75
Conclusion .....	77
CHAPITRE 5. La crise appréhendée : nouvelles contraintes de ressources et transition démographique.....	87
5.1 Effets sur l'emploi d'une exploitation limitée des ressources naturelles.....	88
Les industries liées aux produits de la mer .....	90
Les activités liées à la forêt.....	92
Mines et fonderies.....	94
Autres activités liées au secteur primaire.....	96
5.2 L'impact de la transition démographique .....	103
Le déclin des communautés .....	103
L'émigration se poursuivra-t-elle ?.....	104
Un mot sur le modèle d'ajustement régional .....	106
Conclusion .....	107
DEUXIÈME PARTIE. LES DÉFIS DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES DU QUÉBEC ET DE L'ATLANTIQUE .....	111
CHAPITRE 6. Des régions plus périphériques que les autres : le poids croissant de la géographie.....	113
6.1 Les déplacements récents de l'emploi : sommaire.....	113
6.2 Géographie et fonctions de place centrale .....	120
6.3 L'indispensable proximité d'un grand axe de transport.....	122

## Table des matières

6.4 Le retour en force de la géographie : ALENA, déréglementation et mondialisation.....	125
Conclusion .....	127
 CHAPITRE 7. Entrepreneurship local et localisation .....	 131
7.1 Entrepreneurship et innovation dans les régions périphériques .....	132
7.2 Exemples d'entrepreneurship et d'innovation .....	132
7.3 Obstacles à l'entrepreneurship.....	133
L'éloignement des marchés .....	135
Problèmes liés à la main-d'œuvre.....	137
Autres obstacles à l'entrepreneurship .....	139
7.4 Le syndrome du rentier encombrant .....	140
7.5 Travailleurs qualifiés et localisations périphériques .....	142
7.6 Conclusion .....	143
L'entrepreneurship dans les onze régions.....	143
Les programmes de développement local.....	145
 CHAPITRE 8. Les régions qui réussissent... que nous apprennent-elles ? .....	 149
8.1 Tromsø, Norvège .....	149
8.2 Oulu, Finlande .....	151
8.3 Inverness, Écosse.....	153
8.4 Moncton, Nouveau-Brunswick.....	155
8.5 Que nous apprend la réussite de ces régions ?.....	157
Importance de la géographie et des effets d'agglomération.....	158
Les politiques des gouvernements : importantes, mais non déterminantes.....	158
Chemin de dépendance et histoire .....	159
8.6 Conclusion .....	161
 CHAPITRE 9. Le poids des frontières provinciales.....	 163
9.1 La province a de l'importance : position de la question .....	164
Croissance de l'emploi .....	165
Proportion de la population d'âge actif ayant un revenu d'emploi .....	165
Revenu d'emploi par travailleur occupé .....	166
Proportion de la population adulte ayant un diplôme universitaire .....	166
Conclusion à tirer de ce portrait en ce qui concerne l'est du pays.....	166
9.2 Comparaison détaillée entre la Gaspésie, Gloucester et l'ouest de Terre-Neuve et entre le Bas-Saint-Laurent et le Madawaska.....	167
Croissance de l'emploi .....	168
Proportion de la population d'âge actif ayant un revenu d'emploi .....	177
Revenu d'emploi par travailleur .....	178
Pourcentage de la population adulte ayant un diplôme universitaire.....	179
9.3 L'effet des frontières.....	180
9.4 Conclusion .....	182

## Table des matières

CHAPITRE 10. L'avenir des régions périphériques du Québec et de l'Atlantique .....	185
10.1 Les régions périphériques : non pas la disparition, mais un nouvel équilibre .....	185
10.2 Une transition inégalement difficile : identification des obstacles .....	189
Quatre facteurs pour résumer les obstacles au développement.....	190
Distance et coûts de transport.....	191
Proximité d'un centre urbain et économies d'agglomération .....	195
Le « rentier encombrant » et l'emploi saisonnier .....	197
Le cadre provincial .....	199
10.3 Synthèse : repenser les priorités du développement régional et local .....	201
Dépasser les initiatives traditionnelles de développement régional et local .....	202
Faciliter la transition vers l'économie du savoir.....	204
BIBLIOGRAPHIE .....	211
ANNEXE 1. Données sur la population et l'emploi, Canada, 1971-1976 : base de données et découpages géographiques.....	215
ANNEXE 2. Les 18 grands groupes et 142 secteurs économiques et leur emploi, Canada, 1971-1996.....	219
ANNEXE 3. Notes sur les chercheurs.....	225
ANNEXE 4. Complément : le recensement canadien de 2001.....	229
ANNEXE 5. Liste des personnes consultées.....	231

## Liste des tableaux

1.1 Répartition de la population entre régions centrales et régions périphériques selon la taille urbaine, Canada, 1996.....	6
1.2 Caractéristiques des onze régions périphériques étudiées dans ce rapport, 1996.....	7
3.1 Pourcentage de diplômés d'université dans la population de 15 ans et plus et de scientifiques et de professionnels dans la main-d'œuvre selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	41
7.1 Exemples d'innovations dans les régions périphériques de l'est du Canada .....	134
7.2 Revenu d'emploi par travailleur ayant un revenu d'emploi (salaire) dans les douze types de régions, 1971-1996.....	141
8.1 Population de Tromsø et du nord de la Norvège, 1970-2000 .....	150
8.2 Emploi total à Oulu, dans le reste de l'agglomération et dans le reste de la province, 1987-1999 (1987 = 100).....	152
8.3 Population d'Inverness et de son hinterland, 1991 et 1998 .....	154
8.4 Évolution de l'emploi à Moncton et dans les régions rurales qui l'entourent, 1971-1996 (1971 = 100).....	156

## Liste des figures

1.1	Évolution de la population dans les grandes régions métropolitaines, les régions centrales et les régions périphériques, 1971-1996	11
1.2	Évolution de l'emploi dans les grandes régions métropolitaines, les régions centrales et les régions périphériques, 1971-1996	12
1.3	Évolution du revenu par habitant selon la taille urbaine, régions périphériques, 1971-1996 (Canada = 1,00)	12
1.4	Évolution du revenu gagné par travailleur eu égard au revenu total par habitant, selon la taille urbaine, régions périphériques, 1971-1996 (Canada = 1,00)	14
1.5	Croissance démographique dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique entre 1971 et 1996 (%)	14
1.6	Revenu par habitant dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996 (Canada = 100)	15
1.7	Part (%) des paiements de transfert dans le revenu total, dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996	15
1.8	Dépendance nette à l'égard des paiements de transfert en pourcentage du revenu total dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996	16
1.9	Croissance de l'emploi et diminution de la dépendance à l'égard des paiements de transfert dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1981-1996	16
2.1	Évolution de l'urbanisation au Canada, 1851-2001	31
2.2	Évolution à long terme de la part (%) de l'emploi primaire dans l'emploi total, Canada, 1881-1991	31
2.3	Répartition de la population entre les villes selon la taille (7 catégories), Canada, 1971 et 1996	32
2.4	Part de l'emploi manufacturier (%) dans l'emploi total dans les 8 plus grandes régions métropolitaines du Canada, 1971 et 1996	32
2.5	Croissance démographique 1980-1996 (%) selon la taille urbaine et la localisation, Norvège	33
2.6	Croissance démographique 1988-1998 (%) selon la taille urbaine et la localisation, Finlande	33
2.7	Niveau de revenu par contribuable selon la taille urbaine et la localisation, Norvège, 1985 et 1998 (indices; moyenne nationale = 100)	34
2.8	Revenu disponible par habitant dans le sud, le centre et le nord de la Finlande, 1970 et 1998 (indices; Helsinki = 100)	34
3.1	Croissance de l'emploi des services à forte teneur en information, Canada, 1987-2001 (1987 = 1,00)	45
3.2	Pourcentage de diplômés d'université dans la population de 15 ans et plus selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996	46



## Liste des figures

3.3	Pourcentage de la main-d'œuvre exerçant un emploi de type scientifique ou professionnel selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	46
3.4	Services de haute technologie et services scientifiques : concentration relative de l'emploi selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996.....	47
3.5	Services professionnels : concentration relative de l'emploi selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	47
3.6	Services financiers : concentration relative de l'emploi selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	47
3.7	Services de haute technologie et services scientifiques : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	48
3.8	Services professionnels et services financiers : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	48
3.9	Fabrication de produits à valeur ajoutée élevée : concentration relative de l'emploi selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	49
3.10	Fabrication de produits à valeur ajoutée élevée : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	49
3.11	Activités fondées sur les technologies de l'information (production de contenu et services) : concentration relative de l'emploi selon le type de région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	50
4.1	Fabrication de produits à valeur ajoutée moyenne : concentration relative de l'emploi selon la région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	81
4.2	Fabrication de produits à valeur ajoutée moyenne : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	81
4.3	Fabrication de produits à valeur ajoutée faible : concentration relative de l'emploi selon la région et la taille urbaine, 1971 et 1996 .....	82
4.4	Fabrication de produits à valeur ajoutée faible : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	82
4.5	Part (%) dans l'emploi manufacturier des secteurs traditionnels de transformation des ressources naturelles, dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996 .....	83
4.6	Part (%) des deux secteurs les plus importants dans l'emploi manufacturier, régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996.....	83
4.7	Hôtels, restaurants et terrains de camping : concentration relative de l'emploi selon la région et la taille urbaine, 1971 et 1996.....	84
4.8	Hôtels, restaurants et terrains de camping : concentration relative de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique, 1971 et 1996....	84

## Liste des figures

4.9 Croissance de l'emploi total, Canada, 1971-1996 : grandes régions métropolitaines, régions proches (rayon d'une heure) et autres régions.....	85
4.10 Population des régions rurales du centre et de la périphérie, Canada, 1971, 1981, 1991 et 1996.....	85
5.1 Croissance de l'emploi dans le secteur primaire selon le type de région et la taille urbaine, 1971-1996.....	97
5.2 Évolution de l'emploi, Canada, 1987-2000 : ensemble de l'économie et secteur primaire (1987 = 1).....	97
5.3 Emploi primaire dans le secteur des pêches : pêcheurs et auxiliaires, Est du Québec, 1987, 1993, 1998.....	98
5.4 Emploi secondaire et de service dans le secteur des pêches, Est du Québec, 1987, 1993, 1999.....	98
5.5 Évolution de la population du Québec et des provinces de l'Atlantique, 2001-2026, en valeurs absolues et en pourcentage de la population canadienne (projections).....	99
5.6 Évolution de la population des cinq régions périphériques du Québec, 1999-2041, en valeurs absolues et en pourcentage de la population québécoise (projections).....	99
5.7 Évolution de la population des cinq régions périphériques du Québec, 1971-2041 (projections; 1971 = 1,00).....	100
5.8 Solde migratoire, population totale et groupe d'âge 0-24 ans, sud de la Nouvelle-Écosse, 1991-1995 et 1994-1998.....	100
5.9 Évolution comparée du solde migratoire des cinq régions périphériques du Québec et du taux de chômage du Canada, 1987-1999.....	101
5.10 Taux de chômage, Canada et régions économiques du Québec et des provinces de l'Atlantique, 1987, 1993, 2000.....	102
5.11 Taux de chômage relatifs, régions économiques du Québec et des provinces de l'Atlantique, 1987-2000 (Canada = 1,00).....	102
6.1 Croissance de l'emploi dans les régions du Québec et de l'Atlantique relativement à la moyenne canadienne, 1971-1981, 1981-1991 et 1991-1996.....	115
6.2 Croissance de l'emploi dans cinq régions économiques du Québec, 1987-2000 (1987 = 1).....	116
6.3 Croissance de l'emploi dans six régions économiques de l'Atlantique, 1987-2000 (1987 = 1).....	116
6.4 Croissance de l'emploi dans les régions économiques du Québec et de l'Atlantique relativement à la moyenne canadienne, 1987-2000 (Canada = 0).....	117
6.5 Distance-temps approximative entre Bangor, Maine, et certaines villes du Québec et des provinces de l'Atlantique (mn).....	117

## Liste des figures

7.1	Nombre de diplômés d'université par type de région, Canada .....	147
9.1	Taux de croissance de l'emploi total : différence moyenne (%) par rapport au Québec, 1971-1996 .....	169
9.2	Proportion de la population d'âge actif ayant un revenu d'emploi : différence moyenne (%) par rapport au Québec, 1971-1996 .....	169
9.3	Revenu d'emploi par personne ayant un revenu d'emploi : différence moyenne (%) par rapport au Québec, 1971-1996 .....	170
9.4	Proportion de la population d'âge actif ayant un diplôme : différence moyenne (%) par rapport au Québec, 1971-1996 .....	170
9.5	Comparaison de la Gaspésie avec Gloucester et l'ouest de Terre- Neuve et du Bas-Saint-Laurent avec le Madawaska, 1971-2000 : emploi total .....	171
9.6	Comparaison de la Gaspésie avec Gloucester et l'ouest de Terre- Neuve et du Bas-Saint-Laurent avec le Madawaska, 1971-2000 : emploi manufacturier (1971 = 1).....	171
9.7	Comparaison de la Gaspésie avec Gloucester et l'ouest de Terre- Neuve et du Bas-Saint-Laurent avec le Madawaska, 1971-1996 : part (%) des secteurs non traditionnels dans l'emploi manufacturier ....	171
9.8	Quotients de localisation pour les secteurs de haute technologie, 1996 .....	172
9.9	Taux de participation, 1996 .....	172
9.10	Revenu d'emploi par travailleur, régions urbaines et régions rurales, 1996 .....	173
9.11	Population de 15 ans et plus ayant un diplôme universitaire, 1996 .....	174
10.1	Évolution de l'emploi, pour l'ensemble et selon la richesse en savoir .....	193
10.2	Projection du potentiel de création d'emplois : classement subjectif des onze régions périphériques en fonction de quatre facteurs.....	194
10.3	Classement des onze régions périphériques en fonction de leur pourcentage de diplômés d'université (population de 15 ans et plus, 1996) .....	194

## Liste des cartes

1.1	Régions étudiées .....	11
1.2	Découpage du Canada en régions urbaines ou rurales, centrales ou périphériques et métropolitaines ou non métropolitaines .....	13
6.1	Croissance totale de l'emploi dans l'est du Canada, 1981-1996.....	115
6.2	Routes et réseaux de transport de l'est du Canada.....	118

## Préface

Ce livre, fruit de deux années de travail, présente les conclusions de discussions, de séminaires et de rapports auxquels ont participé les membres d'un noyau de chercheurs constitués en équipe à l'instigation de Développement économique Canada (DEC). Cet organisme avait en effet pressenti, avec clairvoyance, l'utilité d'une étude en profondeur sur les tendances du développement de certaines régions périphériques de l'est du Canada, et sur les choix politiques susceptibles d'en découler, bien avant que les résultats du recensement de 2001 atteignent la une des journaux. Mise au courant de cette initiative, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a estimé qu'il fallait élargir l'objet de cette recherche, ainsi que l'équipe mandatée pour la mener, de manière à y inclure la région de l'Atlantique.

L'équipe principale, coordonnée par Mario Polèse et Richard Shearmur, de l'Institut national de la recherche scientifique (Montréal), comprenait quatre autres chercheurs. Pierre-Marcel Desjardins, de l'Université de Moncton, et Marc Johnson, de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (Moncton), ont coordonné les recherches et contribué au rapport final pour ce qui concernait la région de l'Atlantique. Serge Côté, de l'Université du Québec à Rimouski, et Marc-Urbain Proulx, de l'Université du Québec à Chicoutimi, ont réalisé des recherches et rédigé des rapports sur les régions périphériques du Québec; ils ont également organisé le séjour des auteurs dans ces régions et les ont aidés à débrouiller la complexité des phénomènes observés.

L'équipe a bénéficié du concours d'un groupe de spécialistes européens invités à Montréal en octobre 2001. Venus d'Écosse (John Bryden et Andrew Copus), de Norvège (Arne Isaksen), de Suède (Lars Olof Persson) et de Finlande (Aki Kangasharju), ces spécialistes ont pris connaissance de nos résultats préliminaires et, durant deux jours, ont livré leurs commentaires et éclairé nos constatations à partir de leur connaissance des pays du nord de l'Europe. Les documents de travail qu'ils avaient préparés pour cette rencontre peuvent être consultés sur notre site web. Nous tenons à les remercier d'avoir répondu à notre invitation et d'avoir enrichi notre travail par leur contribution et leurs remarques à la fois stimulantes, pertinentes et éclairantes.

Mais cette recherche n'est pas seulement le fruit de la réflexion de ces onze personnes. Tout au long du projet, les auteurs ont tiré profit de conversations avec des agents de développement, des analystes de politiques et, surtout, des gens d'affaires, des groupes communautaires et des citoyens des diverses régions étudiées, qui ont jeté un éclairage irremplaçable sur les enjeux complexes sous-jacents aux tendances parfois peu encourageantes mises en évidence par nos travaux.

Aussi ne prétendons-nous pas apprendre quelque chose de neuf aux gens qui nous ont accueillis avec tant de générosité et nous ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs espoirs. Nous aimerions simplement avoir donné corps à leurs analyses et à leurs opinions, et les avoir étayées par des données et des théories.

Nous ne devons pas passer sous silence le travail accompli par Johanne Archambault (textes) et Julie Archambault (illustrations) pour transformer en livre ce rapport qui, sans elles, serait demeuré un produit sans doute intéressant, mais à coup sûr moins attrayant.

Au bout du compte, le rapport est signé par deux auteurs principaux et deux collaborateurs. Les auteurs en endossent pleinement la responsabilité et c'est eux qui ont pris les dernières décisions relatives à son contenu.

Nous avons donc l'agréable devoir de remercier toute l'équipe de recherche, ainsi que nos collègues européens et l'ensemble de nos interlocuteurs des régions. Merci également à DEC et à l'APECA, qui ont mis ce projet de recherche en branle et collaboré activement à son déroulement. Nous n'oublierons pas l'appui indéfectible d'Hervé Duff (DEC), de Wade AuCoin (APECA) et des agents de développement et des analystes des deux agences, si nombreux qu'ils nous pardonneront de ne pas les nommer, qui nous ont apporté leur soutien logistique et fait partager leur connaissance de l'économie des régions périphériques.

Il convient, enfin, de remercier nos familles, nos amis et nos collègues de la patience dont ils ont fait preuve au cours de cette aventure, qui a été passionnante au point de nous absorber parfois tout entiers.

Nous tenons à réitérer que nous sommes entièrement responsables du contenu de cette étude.

Mario Polèse et Richard Shearmur  
INRS-Urbanisation, Culture et Société  
Montréal, 2 avril 2002

## Sigles et définitions

DEC/ <i>CED</i>	Développement économique Canada (pour les régions du Québec)/ <i>Canada Economic Development (for Quebec Regions)</i>
APECA/ <i>ACOA</i>	Agence de promotion économique du Canada atlantique/ <i>Atlantic Canada Opportunities Agency</i>
RMR/ <i>CMA</i>	Région métropolitaine de recensement/ <i>Census Metropolitan Area</i>
AR/ <i>CA</i>	Agglomération de recensement/ <i>Census Agglomeration</i>
SADC/ <i>CFDC</i>	Société d'aide au développement des collectivités/ <i>Community Futures Development Corporation</i>
CLD/—	Centre local de développement/ <i>no English abbreviation in use</i>
MEER/ <i>DREE</i>	Ministère de l'Expansion économique régionale/ <i>Department of Regional Economic Expansion</i>
MRC/ <i>RMC</i>	Municipalité régionale de comté/ <i>Regional Municipal County; in Quebec only</i>
TI/ <i>IT</i>	Technologies de l'information/ <i>Information Technologies</i>

### **Découpages et autres appellations géographiques** ***Geographical Designations and Definitions***

Acadie	Renvoie aux parties des régions de l'Atlantique où habitent les Acadiens (de langue française)/ <i>Generic term: refers to those parts of Atlantic Canada populated by French-speaking Acadians</i>
Péninsule acadienne/ <i>Acadian Peninsula</i>	Pointe est du comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick/ <i>The eastern tip of Gloucester County, New Brunswick</i>

## Sigles et définitions

---

Abitibi-Témiscamingue	Région administrative du Québec et région économique de Statistique Canada/ <i>Quebec administrative region and Statistics Canada Economic Region. French spelling maintained</i>
Bas-Saint-Laurent/ <i>Lower Saint Lawrence</i>	Région administrative du Québec et région économique de Statistique Canada/ <i>Quebec administrative region and Statistics Canada Economic Region</i>
Chicoutimi	Agglomération de recensement de Chicoutimi-Jonquière/ <i>Refers to the Chicoutimi-Jonquière census agglomeration</i>
Côte-Nord/ <i>Quebec North Shore</i>	Région administrative du Québec. La région économique de Statistique Canada comprend le Nord du Québec/ <i>Quebec administrative region. Statistics Canada Economic Region includes Northern Quebec</i>
Gaspésie/ <i>The Gaspé</i>	Région administrative du Québec et région économique de Statistique Canada. À moins d'indication contraire, comprend les Îles-de-la-Madeleine/ <i>Quebec administrative region and Statistics Canada Economic Region. Unless specified otherwise, includes the Gaspé peninsula and the Magdalen Islands</i>
Moncton/ <i>Moncton Region</i>	Agglomération de recensement de Moncton. Comtés de Kent et de Westmorland, Nouveau-Brunswick. La région économique de Statistique Canada, Moncton-Richibucto, comprend aussi le comté d'Albert/ <i>Refers to the Moncton census agglomeration. Kent, and Westmorland Counties, New Brunswick. The Statistics Canada Economic Region of Moncton-Richibucto also includes Albert County</i>
Gloucester	Comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick. La région économique de Statistique Canada, Campbelton-Miramichi, comprend aussi les comtés de Restigouche et de Northumberland/ <i>Gloucester County, New Brunswick. The Statistics Canada Economic Region of Campbelton-Miramichi also includes Restigouche and Northumberland Counties</i>
Îles-de-la-Madeleine/ <i>Magdalen Islands</i>	Îles au large du Québec, comprises dans la région administrative de la Gaspésie/ <i>Islands off the east coast of Quebec. Part of the Gaspé administrative region</i>

## Sigles et définitions

---

Madawaska	Comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick. La région économique de Statistique Canada, Edmundston-Woodstock, comprend aussi les comtés de Victoria et de Carleton/ <i>Madawaska County, New Brunswick. The Statistics Canada Economic Region of Edmundston-Woodstock also includes Victoria and Carleton Counties</i>
Prince	Comté de Prince, Île-du-Prince-Édouard (IPÉ). La région économique de Statistique Canada comprend toute l'île/ <i>Prince County, Prince Edward Island (P.E.I.). The Statistics Canada Economic Region covers all of P.E.I.</i>
Saguenay-Lac-Saint-Jean/ <i>Saguenay-Lac St. Jean</i>	Région administrative du Québec et région économique de Statistique Canada/ <i>Quebec administrative region and Statistics Canada Economic Region</i>
Sud de la Nouvelle-Écosse/ <i>Southern Nova Scotia</i>	Comtés de Digby, Yarmouth et Shelburne. La région économique de Statistique Canada, Southwestern Nova Scotia, comprend aussi les comtés de Queens et de Lunenburg/ <i>Digby, Yarmouth, and Shelburne Counties. The Statistics Canada Economic Region of Southwestern Nova Scotia also includes Queens and Lunenburg Counties</i>
Ouest de Terre-Neuve/ <i>Western Newfoundland</i>	Équivalent de la région économique de Statistique Canada appelée West Coast-Northern Peninsula-Labrador, moins le Labrador/ <i>Equivalent to the Statistics Canada Economic Region of West Coast-Northern Peninsula-Labrador, minus the latter.</i>

Note : à moins d'avis contraire, les noms de villes désignent les régions urbaines et les agglomérations de recensement; ils ne renvoient pas nécessairement aux municipalités.

*Note: unless specified otherwise, all city and town names refer to urban areas or census agglomerations, and not necessarily to municipalities.*





## Résumé : les grandes lignes du rapport

La population canadienne est répartie sur de vastes territoires. L'omniprésence de la géographie multiplie les défis à relever pour assurer le développement économique des régions. Comme tous les pays industrialisés, le Canada est en outre soumis à certaines tendances lourdes : développement de l'économie du savoir, vieillissement de la population, mondialisation, apparition des nouvelles technologies de l'information (NTI). Ces dernières ont suscité l'espoir de vaincre la tyrannie de la distance et d'ouvrir ainsi de nouvelles possibilités pour les régions handicapées par leur localisation périphérique. Cet espoir est-il réaliste ? Quel impact auront les grandes tendances actuelles ? Quels sont les choix politiques ?

Cette étude est consacrée à l'avenir des régions périphériques, aussi appelées régions non métropolitaines, régions éloignées, régions ressources... Aucun terme n'est parfaitement adapté à leur réalité. Celles auxquelles nous nous intéressons ont un certain nombre de caractéristiques en commun : faible densité de population, absence de grande métropole, éloignement des marchés importants. Si nous retenons le critère de la distance, environ 28 % des Canadiens vivaient en 1996 dans une région « périphérique », habitant à plus d'une heure de route d'une grande métropole de plus de 500 000 habitants. Cette analyse embrasse l'ensemble du Canada, pour ce qui est des grandes tendances. Mais le Québec et les provinces de l'Atlantique constituent son objet principal. Onze régions périphériques y ont été choisies pour examen approfondi.

Le présent travail est le fruit d'un programme de recherche auquel ont participé des experts du Québec, des provinces de l'Atlantique et de quatre pays nordiques. Dix-sept études l'ont précédé :

- Une revue de la littérature sur le développement régional axée sur l'économie du savoir et les pays nordiques.
- Une analyse statistique en profondeur des tendances de l'évolution géographique de la population et de l'emploi au Canada entre 1971 et 1996.
- Cinq études consacrées à la Finlande, à la Suède, à la Norvège et à l'Écosse, qui présentent des similitudes avec le Canada au point de vue des tendances et des politiques régionales. Ces pays ont aussi été choisis parce qu'ils s'apparentent aux régions de l'est du Canada par la géographie et le niveau de développement.
- Des études particulières sur les onze régions du Québec et de l'Atlantique retenues comme échantillon. Ces études ont reposé sur des analyses de données et un travail de terrain comportant des consultations avec des experts, des entrepreneurs et d'autres acteurs des régions. Environ 200 personnes ont pris part à des groupes de discussion.

Enfin, un colloque de deux jours tenu à Montréal en octobre 2001 avec des chercheurs et divers acteurs concernés a permis de rassembler, discuter et assimiler ces matériaux. L'étude qui suit offre une synthèse de cette somme d'informations et d'expérience. Il va de soi cependant que les opinions qui y sont exprimées n'engagent que ses auteurs.

## Principales conclusions

1. **La population et l'emploi continuent de se concentrer à l'intérieur et aux abords des grands centres urbains.** À cet égard, les tendances sont les mêmes au Canada et dans les pays nordiques, et ne semblent pas près de s'inverser. Sauf exceptions négligeables, le solde migratoire des régions périphériques demeure négatif. Dans l'ensemble, ces évolutions se situent dans le droit fil de tendances à long terme amorcées avec l'industrialisation. Rien ne permet de croire que les nouvelles technologies vont modifier cette dynamique. D'ores et déjà il apparaît qu'elles accentueront le mouvement de concentration vers les grands centres urbains et les régions avoisinantes.
2. **L'effet net du changement technologique a été de faciliter la concentration géographique de l'emploi.** Les NTI ont un impact analogue à celui d'inventions plus anciennes comme le téléphone et le moteur à combustion. Grâce à la diminution du coût des communications, les entreprises élargissent leurs marchés et réalisent des économies d'échelle. L'un des principaux obstacles à l'augmentation de la productivité dans les régions périphériques canadiennes est la difficulté de produire en quantité suffisante. Le progrès des communications accroît la concurrence entre les régions et permet aux entreprises des grands centres comme Montréal ou Toronto de conquérir de nouveaux marchés en profitant des avantages que leur donnent d'emblée leur capacité de production et leurs économies d'échelle. Les effets de concentration sont perceptibles dans des domaines comme le commerce de gros, la distribution et la transformation des aliments.
3. **La distance n'est pas abolie.** En abaissant les coûts de transmission de l'information, les NTI ont permis aux entreprises des régions périphériques d'y accéder plus facilement. Mais elles ont changé peu de chose aux coûts du transport des marchandises. Celles-ci doivent encore être livrées d'un point A à un point B. Pour expédier leurs produits sur les grands marchés, les entreprises de l'ouest de Terre-Neuve ou de la région du Saguenay continuent d'assumer des coûts plus élevés, qui demeurent pour elles un handicap. Il est plus facile de commercer avec Boston ou New York à partir du sud du Québec; c'est pourquoi des régions comme la Beauce et les Cantons de l'Est ont une meilleure performance que d'autres.

4. **Non, la distance n'est pas abolie.** Les NTI n'ont pas réduit notablement les coûts de transport ni la nécessité des voyages. Les gens d'affaires se rencontrent pour toutes sortes de raisons : négocier, établir et renouveler des liens de confiance etc. Ils ont de plus en plus besoin de contacts interpersonnels directs. L'économie du savoir repose sur la fréquence des interactions riches en information. Au lieu de faire diminuer les rencontres, les NTI les suscitent, comme autrefois le téléphone, créant une nouvelle demande. L'avantage comparatif des grands centres urbains pour les activités riches en information ne faiblit pas. Les entreprises des régions éloignées vont continuer de supporter les coûts supplémentaires des déplacements entre leur lieu d'établissement et les grandes villes.
5. **La géographie et la faible densité de population accentuent les effets de la distance.** Le transport (par camion, avion, chemin de fer, bateau) est sensible aux économies d'échelle. Dans les régions périphériques, les entreprises ont souvent des coûts de transport unitaires plus élevés. La faible densité et les caprices de la géographie ne permettant pas d'expédier des quantités assez considérables, le service est moins bon. Les NTI sont également sujettes aux économies d'échelle, et l'accès aux communications sur large bande est plus coûteux en périphérie. L'insuffisance de la demande entraîne la disparition des infrastructures, faute de rentabilité. Les lignes de chemin de fer sont abandonnées, les installations démolies. La diminution des subventions, la déréglementation et le retrait des gouvernements de la gestion des ports et aéroports livrent les services de transport aux forces du marché. Hors des itinéraires principaux, les régions peu peuplées continuent de subir des coûts de transport désavantageux.
6. **Les industries riches en savoir continuent de se localiser dans les grands centres urbains ou à proximité.** La stabilité des choix de localisation des industries riches en savoir est remarquable. Dans le domaine de la haute technologie, les services et le secteur de la fabrication demeurent sensibles à la taille urbaine. Leur propension à s'établir en plein cœur ou dans le voisinage des grands centres n'a guère changé. Cela ne signifie pas que les industries riches en savoir sont absentes des villes moins peuplées ou n'ont pas de chances d'y prospérer. Beaucoup ont réussi. Cependant, la situation *relative* des petites villes et des communautés périphériques, c'est-à-dire leur position par rapport aux grands centres urbains, ne devrait pas changer de façon notable.
7. **Les activités de fabrication de produits à valeur ajoutée faible ou moyenne se déconcentrent, mais seulement jusqu'à un certain point.** Ces secteurs s'installent de plus en plus dans des villes de taille petite ou moyenne. Mais ce sont surtout les villes situées à moins d'une heure de route d'un grand centre urbain qui bénéficient de ce mouvement. Les villes plus

éloignées n'ont pas aussi bien réussi à attirer ces emplois. Ce constat s'applique en particulier aux fabricants de produits à valeur ajoutée moyenne (équipement de transport, électronique etc.). Ce seuil de distance ne paraît pas devoir augmenter. Les villes de la périphérie ont eu plus de succès avec les industries axées sur les ressources naturelles ou les produits à faible valeur ajoutée : pâtes et papiers, transformation des aliments, affinage et fusion des métaux ferreux et non ferreux, textile et vêtement. Mais, même dans ces secteurs, les niveaux d'emploi relatifs sont généralement plus élevés dans les villes de taille petite ou moyenne proches des grands centres.

8. **Les petites communautés peuvent croître, si elles sont bien situées.** Les communautés rurales font face à des difficultés plus grandes en périphérie qu'à proximité des grands centres. Les régions rurales *centrales*, situées à moins d'une heure d'un centre urbain important, ont enregistré une croissance de 16 % entre 1981 et 1996, comparativement à 2 % pour les régions rurales *périphériques*. Les premières sont bien placées pour attirer les entreprises manufacturières et pour développer certaines formes de tourisme : résidences secondaires ou principales, séjours à la campagne, plein-air, produits frais et spécialités de la ferme. L'horticulture y est plus rentable, l'activité touristique peut s'y épanouir toute l'année et plusieurs types de professionnels s'y installent volontiers (avec leur ordinateur). La réalité est bien différente dans les communautés périphériques de taille similaire situées sur la Basse-Côte-Nord, en Acadie ou en Gaspésie.
9. **Fait nouveau, beaucoup de communautés périphériques vont entrer dans une phase de déclin démographique continu.** Le déclin des régions périphériques ne résulte pas seulement du mouvement des entreprises vers le centre. D'autres problèmes se posent, par exemple la limitation de l'exploitation des ressources naturelles et les effets de la transition démographique. Les régions périphériques ont été de tout temps des régions d'émigration, mais la natalité compensait les pertes. Ce n'est plus le cas. La dénatalité, synonyme de soldes migratoires négatifs, enclenchera le déclin et fera de la migration une variable avec laquelle il faut compter.
10. **L'émigration des jeunes et des couches instruites nuit à la création d'emplois.** L'émigration est une réaction normale au chômage : les migrants améliorent habituellement leur situation individuelle. Mais, dans la nouvelle économie du savoir surtout, l'effet de ces départs risque d'être dramatique pour les communautés restées derrière, dont ils aggravent le désavantage face aux grands centres urbains. Continuellement, les entrepreneurs des régions ont fait valoir que le principal obstacle à leur expansion était, outre la distance, la difficulté de recruter des travailleurs qualifiés. Le lien entre croissance de l'emploi et qualification ainsi que diversité de la main-d'œuvre est si étroit à leurs yeux que l'un d'eux a inversé le

raisonnement économique habituel en lançant : « nous n'avons pas assez de main-d'œuvre pour créer de l'emploi ». Dans l'économie du savoir, ce genre d'affirmation se tient.

11. **Les institutions d'enseignement, de formation et de recherche sont sensibles à l'abondance de la clientèle.** La présence de nombreux travailleurs correspondant aux besoins de l'économie du savoir est liée au nombre et à la qualité de ces institutions : centres de recherche et de formation professionnelle et technique, laboratoires etc. C'est désormais un truisme d'affirmer qu'elles sont indispensables au développement local. Au Canada et dans les pays nordiques, les villes périphériques dotées d'une université (surtout lorsque la force de cette dernière réside dans le génie et les sciences appliquées) ont mieux réussi que les autres. Mais il faut une population suffisante pour développer une université. Oulu, dans le nord de la Finlande (où sont nés les produits Nokia), dessert un hinterland d'un demi-million d'habitants. De même Tromsø, dans le nord de la Norvège. Certes, on peut implanter des universités et des centres de recherche dans des régions moins peuplées, mais le lien entre ces institutions et la démographie ne doit pas être méconnu.
12. **Autre fait nouveau, l'exploitation plus mesurée des ressources naturelles, ajoutée aux gains de productivité, fait diminuer l'emploi.** La baisse de l'emploi dans les industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles résulte de la conjugaison de deux facteurs : 1) la diminution des besoins de main-d'œuvre par unité de ressource prélevée et 2) la diminution ou le maintien à leur niveau actuel des réserves ou de la demande. Jusqu'au début des années 1990, l'emploi était stable ou en croissance malgré les gains de productivité réalisés dans la plupart des secteurs reposant sur l'exploitation des ressources naturelles. Il a diminué un peu partout depuis, de façon particulièrement grave dans l'industrie de la pêche. Ce genre de situation s'était déjà produit auparavant, dans l'industrie minière notamment. Mais aujourd'hui tous les secteurs traditionnels sont touchés : pêche et transformation des produits de la pêche, mines et fonderies, foresterie et produits du bois, industries fortement consommatrices d'électricité (l'aluminium). Les raisons diffèrent d'un secteur à l'autre. Pour des ressources renouvelables comme la forêt, le poisson et l'énergie hydroélectrique, nous avons outrepassé les limites de ce qui est économiquement possible. Dans certains cas (l'électricité, la pêche et la forêt en particulier), des considérations écologiques et nos rapports avec les autochtones limitent l'exploitation de la ressource. Mais le résultat est toujours le même : il faut utiliser les ressources naturelles avec mesure.
13. **On peut prévoir des pertes d'emplois dans les communautés fortement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles.** Les fermetures d'entreprises les plus prévisibles concernent les mines et les fonderies. Parmi les communautés étudiées, Val-d'Or (Abitibi), Port-Cartier (Côte-

Nord) et Bathurst (Nouveau-Brunswick) paraissent menacées. Les fermetures ou rationalisations susceptibles de toucher le secteur des pâtes et papiers sont plus difficiles à prévoir mais surviendront un jour ou l'autre, surtout si la pratique du recyclage gagne du terrain. L'emploi ne semble pas en danger dans la fusion de l'aluminium, mais certaines usines pourraient faire l'objet de mesures de rationalisation, en fonction des gains de productivité.

14. **Les entrepreneurs des communautés périphériques sont dynamiques et innovateurs.** Nous avons rencontré partout des hommes et des femmes qui cherchaient à lancer des entreprises. Ils étaient décidés, informés, parfaitement conscients de la difficulté de faire des affaires en région. Ce n'est pas la détermination qui manque, mais les projets promettant une rentabilité suffisante, comme dans les grandes villes. Malgré tout, les succès obtenus témoignent de l'acharnement et de l'habileté des gens des petites communautés périphériques. On trouve dans presque toutes des entreprises qui ont réussi, souvent en exploitant un créneau innovateur, des confitures de petits fruits rares (péninsule nord de Terre-Neuve) à la chitosane (Gaspésie). Mais les emplois ainsi créés compensent rarement les pertes des autres secteurs.
15. **Les régions périphériques peuvent réussir, mais en tenant compte de la taille urbaine et de la localisation.** Certaines communautés périphériques bénéficient d'une croissance et poursuivront leur ascension. Parmi les ingrédients de leur succès figurent une bonne situation sur un axe de transport important, une métropole régionale aux activités diversifiées, des salaires concurrentiels et un milieu d'affaires dynamique. Moncton illustre particulièrement bien le rôle de ces facteurs. Cette grande région de plus de 100 000 habitants est le centre de services d'une vaste zone de marché, en partie grâce à sa situation géographique au cœur des Maritimes, position renforcée par le pont qui la relie à l'Île-du-Prince-Édouard. Moncton est située a) dans une province où les salaires sont bas, b) dans une région qui n'est pas dominée par des industries fortement capitalisées à hauts salaires, exploitant des ressources naturelles, c) sur un axe de transport important. En outre, elle est devenue un pôle culturel pour la communauté acadienne, et on y trouve en conséquence un réseau d'institutions et une main-d'œuvre bilingues. Finalement, grâce à sa communauté d'affaires dynamique (qui bénéficie de son rôle de centre culturel tout en le consolidant), elle s'est construite une base économique diversifiée qui lui permet d'absorber les pertes d'emplois passées et contribue à la revitalisation des comtés ruraux environnants.
16. **Les différences de performance entre les régions sont souvent attribuables à des caractéristiques propres à chacune.** Les onze régions périphériques étudiées présentent des différences importantes. Moncton et le Madawaska, au Nouveau-Brunswick, et Prince, à l'Île-du-Prince-Édouard, l'empor-

tent généralement sur toutes les autres au point de vue de la croissance de l'emploi et de la diversification industrielle. À l'autre extrême, la Gaspésie, l'ouest de Terre-Neuve et la Côte-Nord comptent parmi les régions qui obtiennent les moins bons résultats. Parmi les régions périphériques étudiées, celles du Québec font ensemble plus mauvaise figure que celles des trois provinces Maritimes. La performance décevante du Bas-Saint-Laurent est inattendue compte tenu de sa situation favorable dans l'axe de transport Halifax-Montréal et de la proximité de Québec.

Divers facteurs expliquent ces performances inégales.

- a) *Implanter une entreprise dans certaines communautés périphériques coûte cher à cause du niveau des salaires.* C'est vrai en particulier des villes de taille moyenne et petite dominées par des industries fortement capitalisées, à hauts salaires, qui déterminent les normes pour toute la communauté : grandes usines de pâtes et papiers, mines, fonderies d'aluminium etc. Ce « syndrome du rentier encombrant » peut paralyser les entrepreneurs locaux qui cherchent à se lancer dans des secteurs différents sensibles au niveau des salaires, et compromettre gravement la formation d'une base exportatrice diversifiée. La plupart des villes moyennes de la Côte-Nord et du Saguenay vivent cette situation, qui explique en partie leur difficulté à se diversifier et leur solde migratoire négatif malgré leurs salaires élevés. Dans les communautés côtières situées le plus au nord, la durée plus courte de la saison de la pêche et le caractère très saisonnier de l'emploi, alliés aux règles de calcul des prestations d'assurance-emploi, peuvent indirectement imposer des coûts aux entreprises des secteurs non traditionnels, par leurs effets sur le recrutement.
- b) *Certaines communautés sont plus « périphériques » que d'autres.* Les communautés situées sur les grands axes de transport et disposant d'un accès facile aux marchés américains détiennent un avantage. L'ALENA et la déréglementation ont accru l'importance de la géographie. Plus une région est éloignée des grands marchés américains et plus elle a d'obstacles à franchir pour les atteindre (par terre ou par mer), plus son désavantage est marqué. L'ouest de Terre-Neuve et la Côte-Nord sont beaucoup moins bien placées à cet égard que le Madawaska et le sud-est du Nouveau-Brunswick, le nord-est du Québec que les régions du sud de cette province. Les régions situées au bout d'une route ou dans une péninsule sont dans une posture encore plus défavorable.
- c) *L'étendue du territoire provincial et la proximité des provinces voisines influencent la performance économique des régions.* La frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick a un effet très net. Les communautés du côté québécois sont souvent désavantagées, pour deux raisons : 1) la réglementation (salaire minimum, décrets dans les industries de la construction et du textile) rend les communautés du Nouveau-Brunswick plus concurrentielles pour attirer des entreprises. Le Madawaska en a profité et ces différences aident à comprendre que ce comté ait mieux réussi à



diversifier son économie que le Bas-Saint-Laurent voisin; 2) les communautés situées dans une petite province semblent jouir d'un avantage « politique ». Leur voix est mieux entendue dans la capitale provinciale et les lois de la province sont plus susceptibles de refléter leur réalité. Les petites bureaucraties provinciales sont généralement plus accessibles et plus disponibles. Selon nos interlocuteurs, ce facteur est l'un de ceux qui expliquent le succès du comté de Prince, et il témoigne du rôle positif du cadre réglementaire souple grâce auquel la région demeure concurrentielle et peut se présenter comme un milieu propice aux affaires.

17. **Les mesures de soutien du revenu ne freinent pas l'émigration.** Les jeunes s'en vont parce qu'ils ne peuvent pas s'instruire et n'ont pas d'avenir. En général, les niveaux de revenu relatif ont augmenté dans les régions périphériques. La tendance à long terme conduit à une atténuation des écarts de revenus au Canada; mais elle semble s'être arrêtée depuis quelque temps. Au Canada comme en Scandinavie, les niveaux de revenu n'ont généralement pas diminué dans les régions périphériques, grâce à l'effet conjugué de l'imposition progressive et des paiements de transfert. La migration vers les grands centres urbains s'est tout de même poursuivie. En fin de compte, le problème du développement régional se ramène à celui de la création et de la localisation des emplois. Il ne suffit pas d'assurer un niveau de bien-être suffisant, même si cela peut soutenir la demande locale et ralentir ainsi l'émigration et le déclin démographique.
18. **La théorie économique n'a pas toujours tort : 1) des coûts d'entreprise moins élevés se traduisent par un nombre d'emplois supérieur; 2) la mobilité du travail réduit le chômage.** Le comté de Prince illustre le premier point : les salaires relatifs y sont bas, les taux d'activité élevés et l'émigration faible. La plupart des régions périphériques doivent effectuer un arbitrage entre le niveau des salaires (et les coûts élevés en général) et l'emploi. Les régions à coûts élevés auront du mal à créer des emplois. Faute d'emplois, l'émigration (ou le chômage) persistera. Les niveaux de chômage relativement importants du Québec et de la région de l'Atlantique s'expliquent partiellement par la faible mobilité du travail. Cependant, cette faible mobilité prend sa source dans la langue et l'identité, dont il y a lieu de tenir compte. C'est pourquoi il est particulièrement urgent de créer des emplois dans les communautés périphériques de ces provinces.
19. **Les régions périphériques ne disparaîtront pas.** Le déclin démographique n'entraînera pas la mort ou l'interruption du développement des régions touchées, mais certains villages isolés pourraient fermer. L'augmentation du bien-être n'est pas incompatible avec la diminution de la population. À un moment donné, la population se stabilisera à un niveau plus faible et atteindra un nouvel équilibre fondé sur des emplois plus nombreux dans les secteurs de l'économie du savoir. Il est impossible de prédire quand cet équilibre sera atteint ni où il se situera. Les politiques des gouverne-

ments devraient aider les régions périphériques à opérer avec succès leur transition vers l'économie du savoir.

### **Leçons à retenir et avenues de politiques**

1. *Les politiques influencent peu les tendances lourdes.* Malgré une longue tradition d'interventions gouvernementales, l'émigration demeure une réalité dans les régions périphériques des pays scandinaves et du Canada, et elle est accentuée par des facteurs plus fondamentaux. Les nouvelles technologies de l'information n'y changeront rien. Ces pays ont largement réussi à maintenir le bien-être des régions, mais non à modifier sensiblement les tendances à long terme de la localisation des emplois. On ne doit pas s'attendre à ce que des politiques renversent ces tendances.
2. *La croissance des grands centres urbains ne se propage pas nécessairement dans les régions périphériques.* Les régions périphériques sont périphériques justement parce qu'elles sont éloignées des grands marchés urbains. Les effets de diffusion ont des limites. Les investissements consentis dans les grandes villes (Montréal, Toronto etc.) doivent se justifier par eux-mêmes, non en tant que moyens indirects d'aider les régions. Le temps est venu d'enterrer la stratégie des pôles de croissance et, au Québec, de fermer le cercueil du rapport HMR (1970).
3. *Le déclin démographique devra s'accompagner d'un changement des mentalités.* Pour bien des communautés, ce déclin est inévitable. Mais il ne doit pas être assimilé au déclin économique. Des populations moins nombreuses peuvent aller de pair avec un niveau de bien-être supérieur. En ce qui concerne l'intervention politique, cela oblige à repenser le développement local, en mettant l'accent davantage sur la flexibilité des instruments. Il faudra également réfléchir sur l'avenir et l'entretien des infrastructures et la prestation des services publics.
4. *Les organisations de développement local, subventionnées par le gouvernement fédéral ou les provinces, jouent un rôle inestimable.* Elles stimulent l'entrepreneuriat, aident les entreprises à démarrer et soutiennent l'innovation. Elles doivent demeurer et s'améliorer constamment. Mais les problèmes de beaucoup de communautés périphériques nécessitent souvent de nouveaux types d'initiatives. Les organisations de développement local devraient être explicitement autorisées à dépasser la promotion d'entreprises.
5. *Les politiques comportant l'application de critères uniformes entraîneront des effets adverses pour les communautés les plus périphériques.* Étant donné le rôle toujours crucial de la taille urbaine et de la géographie, il faudra adapter les stratégies de développement aux particularités

régionales. À cause de la persistance de l'obstacle de la distance, qui n'est pas aboli par les nouvelles technologies de l'information, il importe de tenir compte explicitement des différences. Les organisations de développement local doivent bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre dans l'application des programmes, pourvu qu'elles rendent des comptes sur leurs décisions. Cela pourrait signifier l'acceptation de risques financiers plus grands dans la plupart des régions périphériques.

6. *Il faut que la promotion d'entreprises coïncide davantage avec le diagnostic « objectif ».* Certaines communautés ont des problèmes qui leur sont propres et qui expliquent leur manque de compétitivité, tels le syndrome du rentier encombrant et la proximité de la province voisine dans l'est du Québec. Elles ne peuvent vaincre ces obstacles sans d'abord les reconnaître et les discuter ouvertement. Si la seule fonction des organisations de développement local est de *promouvoir* les communautés, il est peu probable qu'elles s'occupent de ces questions difficiles.
7. *Le régime d'assurance-emploi, qui remplit un important rôle stabilisateur pour les économies périphériques, devrait être conçu de manière à préserver l'incitation au travail.* Actuellement, étant donné le caractère saisonnier de l'emploi, les règles administratives du régime peuvent avoir l'effet contraire : les entreprises locales ont moins de main-d'œuvre à leur disposition, de sorte que leur croissance et la diversification économique sont compromises ou ralenties. La question est suffisamment complexe pour mériter une étude spéciale.
8. *L'éducation et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée sont au cœur de toute stratégie destinée à faciliter la transition vers l'économie du savoir.* L'émigration des jeunes et des populations instruites se poursuivra dans la plupart des régions. Il est déraisonnable d'espérer renverser cette tendance par des politiques, mais non de concevoir un ensemble d'incitatifs destinés à augmenter l'attrait de certaines *régions cibles*, tels :
  - a) Le remboursement des frais de scolarité ou des dettes d'études des diplômés d'université.
  - b) L'octroi de bourses à des étudiants de deuxième et troisième cycle et à des stagiaires post-doctoraux.
  - c) Des exemptions d'impôt pour les étudiants d'institutions post-secondaires.
  - d) Des chaires de recherche pour les institutions, notamment dans le domaine de la recherche industrielle.

*En combinaison avec ces mesures, on pourrait consacrer plus d'efforts au développement :*

  - e) De centres de transfert et d'application des connaissances, au niveau collégial surtout (collèges communautaires et cégeps).

Ces incitatifs pourraient également faire partie d'une panoplie plus complète d'instruments disponibles aux organisations de développement local, qu'elles soient financées par un gouvernement provincial ou par le gouvernement fédéral.

9. *Certaines politiques de transport et de communications pourraient être réexaminées et adaptées à la réalité de l'économie du savoir.* Étant donné l'importance croissante des contacts interpersonnels directs, les voyages sont essentiels aux affaires et leurs coûts doivent être abordables. Il conviendrait de jeter un nouveau regard sur la réglementation du transport aérien au Canada. Il n'est pas sûr que le service actuellement donné dans les régions périphériques reflète bien les forces du marché. Une révision de la réglementation applicable aux technologies de l'information pourrait être menée dans le même esprit.
10. *Les deux niveaux de gouvernement devraient envisager la possibilité d'appliquer de façon plus souple, en fonction des régions, les politiques et les règlements qui influencent la compétitivité relative des communautés.* Les gouvernements provinciaux pourraient accepter plus de flexibilité de la part des gouvernements locaux dans certains domaines. Mais la flexibilité ne doit pas devenir le prétexte d'une guerre de subventions entre les communautés.
11. *Le gouvernement fédéral et les provinces pourraient explorer la possibilité de promouvoir des structures interprovinciales de développement local dans les régions frontalières ou, à tout le moins, d'harmoniser davantage la réglementation des provinces dans le domaine du développement local.*